

Délibération de la Commission Recherche

N° 2024-CFR-045

Séance du 04 octobre 2024

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

**Convention de financement dans le cadre du projet Interreg VI France Wallonie Flandres
Creativ-up « Le hup transfrontalier pour les ICC » - Laboratoire CRIL**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 12
Nombre de membres représentés : 8
Nombre de vote pour : 20
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la convention de financement dans le cadre du projet Interreg VI France Wallonie Flandres Creativ-up « Le hup transfrontalier pour les ICC » - Laboratoire CRIL

Arras, le 15/11/2024

Le Président,
Signé le mardi 26 novembre 2024,
A 14:02:13

Par Pasquale Mammone, Président

P. MAMMONE


Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

**Subvention FEDER dans le cadre du programme coopération territoriale
INTERREG France Wallonie Flandres****Projet Créativ'up**

Intitulé du projet : Creativ 'Up, le hub transfrontalier pour les Industries Culturelles et Créatives (ICC)

Descriptif : En combinant des approches top-down et bottom-up, et en promouvant une collaboration transfrontalière, le projet vise à unir les forces pour relever les défis communs et permettre aux ICC de la zone, d'actionner et d'amplifier leur capacité d'innovation. Dans le cadre d'une démarche innovante et transfrontalière, plusieurs activités majeures ont été mises en place pour stimuler la recherche et développement mais aussi la montée en compétences entrepreneuriales. Les activités proposées permettent d'associer les compétences, bonnes pratiques, spécificités culturelles et technologiques des régions et de soutenir la transformation (numérique, responsable, et /ou d'usage) des ICC.

La première activité se concentre sur l'inspiration et la mise en réseau, avec des moments d'échange entre pairs, des voyages d'inspiration pour exposer les entreprises à des pratiques novatrices. De plus, des ateliers professionnels thématiques sont mis en place pour approfondir la compréhension et l'application des thématiques d'innovation. L'objectif est d'inspirer, stimuler l'écosystème transfrontalier pour à terme, essaimer des projets et des initiatives innovantes pour les ICC sur le territoire. La deuxième activité adopte une approche plus collaborative, en élaborant trois projets pilotes pour répondre à des défis spécifiques des ICC. L'accent sera alors mis sur l'innovation technologique, en particulier l'IA et les technologies immersives, la blockchain dans les processus créatifs, ... mais aussi la transformation des modèles économiques (propriété intellectuelle, nouveaux business modèles), l'accessibilité des technologies, les questions sur la durabilité et les technologies, le rôle des artistes/créateurs dans l'analyse des impacts sociétaux des technologies et dans la transformation des usages, etc. La troisième activité privilégie une démarche ascendante, soutenant directement des projets par le biais d'appels à projets et offrant un accompagnement pluridisciplinaire pour développer de nouveaux produits ou services innovants en lien avec les transitions numérique et d'usage.

Coordinateur : Université de Mons (BE)

Partenaires : CLUSTER TWIST (BE), Villes de Mons et Courtrai (BE), Louvre Lens Valley, Le Fresnoy, Université d'Artois, Design Region Kortrijk(BE) , HOWEST University of Applied Sciences (BE).

Aide allouée pour l'Université d'Artois : 217 946,64 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 363 244,40 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Centre de recherche en informatique de Lens (CRIL),

Responsable scientifique pour l'Artois : Bertrand MAZURE (CRIL)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	FEDER	Coût total
Fonctionnement		76 366,64 €	76 366,64 €
Equipement		10 000,00 €	10 000,00 €
Personnel	145 297,76 €	131 580,00 €	276 877,76 €
Total	145 297,76 €	217 946,64 €	363 244,40 €

Fonctionnement :	
Frais de bureau et frais administratifs (OCS),	41 556,54 €
Frais de missions	8 311,31 €
Prestation Contrôleur de premier niveau	9 500 €
Frais de communication, prestation traduction, organisation d'événements	16 833 €
Equipement : Robot	10 000 €
Personnel :	
Recrutement d'1 post-doctorant (IGR – 36 mois),	131 580 €
Implication de 2 personnels permanents (1 PU et 1 IGR) sur 48 mois	145 297,76 €